

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Vendredi 06/12/2019 à 19h30.

<u>MEMBRES</u>	<u>PRESENTS</u>	<u>ABSENTS EXCUSES</u>
Jean	x	
Anne		x
Alain	x	
Cathy	x	
Norbert		x
Céline	x	
Sébastien	x	
Valérie		x
Elisabeth		x
Laure	x	
Pascal	x	
Anaïs	<u>x</u>	
Laetitia		<u>x</u>
Léa	<u>x</u>	

Ordre du jour

1. Elections du nouveau comité directeur
2. Fête de Noël
3. Questions diverses

1. Elections du nouveau comité directeur

Une liste de 12 candidats est constituée pour les élections du 21/12/19 :

- Antoine Anglade
- Elizabeth Barbance
- Pascal Caumel
- Laurine Charbonnel
- Céline Delbes
- Lucie Dupays
- Andréa Espigat
- Alain Fouchard
- Sébastien Goutelle
- Catherine Hédon

- Laure Ruel
- Pascal Ruel

Jean Madamour (membre associé) et Anne Brunhes (membre d'honneur) sont membres de droit du comité directeur, ce qui porte le total à 14. Or, d'après les statuts, le nombre de membres est compris entre 9 et 12.

Pour présenter cette liste de 14 candidats et éviter de décourager les bonnes volontés en éliminant 2 candidats, il est proposé de modifier les statuts de l'association.

Une réunion des candidats se tiendra le 20/12/19 à 19h afin de leur présenter l'organisation et le fonctionnement du comité directeur. Elle sera suivie d'un casse-croûte en commun.

2. Fête de Noël

Elle se déroulera le 21/12/19, avec au programme :

- **de 14h00 à 16h30** : "les olympiades de Noël", activité équestre qui mêlera des cavaliers jeunes et adultes. Ils devront s'inscrire pour participer, avant le 18 /12/19.
- **à 16h30** : **assemblée générale électorale**
- **à 17h30** : **arrivée du Père Noël et goûter**, où chacun pourra apporter des gâteaux, que l'on dégustera accompagnés de chocolat chaud, de boissons pour les enfants ou de vin chaud pour les adultes.

La préparation des cadeaux aura lieu le 21/12/19 dans la matinée.

Cathy s'occupe des achats.

3. Questions diverses

. Les compte rendu de réunion du comité directeur et les procès-verbaux de l'assemblée générale seront mis en ligne afin que tous les adhérents puissent les consulter.

. Les cavalières mineurs propriétaires ou détentrices d'une demi-pension ne peuvent se rendre seules en extérieur, si elles ne possèdent pas le galop 5 " pleine nature". Tout adulte propriétaire

se proposant de les accompagner engage sa propre responsabilité. Cette nouvelle situation sera intégrée au règlement intérieur de l'association.

. La demi-journée peinture prévue le 8/12/19 est reportée au 15/12/19.

. Le calendrier des manifestations est à affiner avec les dates proposées par le club de Maurs.